

Zeitschrift: Patrimoine fribourgeois = Freiburger Kulturgüter

Herausgeber: Service des biens culturels du canton de Fribourg = Amt für Kulturgüter des Kantons Freiburg

Band: - (2014)

Heft: 20: La commanderie de Saint-Jean de Jérusalem à Fribourg = Die Johanniterkommende von Freiburg

Artikel: Les Duding, une famille fribourgeoise au service de Malte

Autor: Cesa, Laurence

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1035684>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

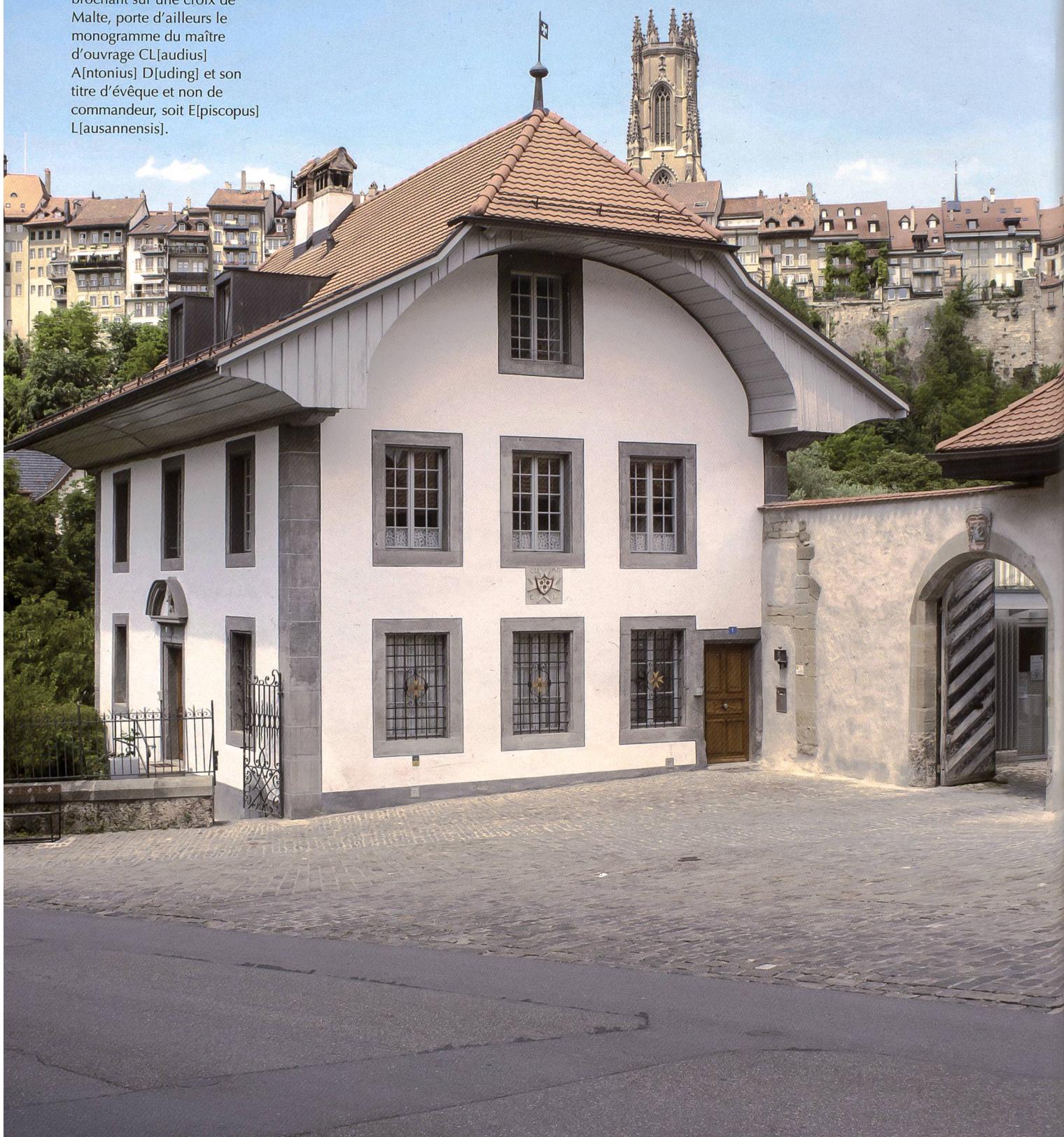
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fig. 102 Cure de la paroisse de Saint-Jean, reconstruite en 1713-1714 à l'emplacement de la maison Gilliard dont on ne conservera que les caves du XIII^e s., à l'initiative du commandeur Claude-Antoine Duding, le «bienfaiteur de la Planche», qui en fait également sa résidence épiscopale. Le relief armorié de la façade pignon, aux armes Duding brochant sur une croix de Malte, porte d'ailleurs le monogramme du maître d'ouvrage CL[audius] A[ntonius] D[uding] et son titre d'évêque et non de commandeur, soit E[piscopus] L[ausannensis].



LES DUDING, UNE FAMILLE FRIBOURGEOISE AU SERVICE DE MALTE

LAURENCE CESA

«D'argent à trois roses de gueules, boutonnées d'or, tigées de sinople» : les armes de la famille fribourgeoise Duding sont visibles en de nombreux endroits à Saint-Jean, du plafond de la sacristie à la façade sud de la cure en passant par les monuments funéraires à l'église, et depuis 2012 les épis de faîlage de la commanderie. Ce sont les traces d'une famille qui a investi avec zèle son énergie et ses deniers pour la maison de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem sur la Planche. Entre 1657 et 1774, six de ses membres entrent dans l'Ordre de Malte et deviennent commandeurs, entraînant dans leur sillage d'autres parents et accédant même par deux fois à la charge d'évêque de Lausanne.

Le père de cette dynastie, François II Duding (†1662) est un propriétaire terrien de Riaz qui officie comme juré de justice, une sorte de juge de paix local, à l'instar de son père et de son grand-père¹. Il épouse en premières noces Madeleine Gremaud dont il aura un seul fils, puis au début des années 1620 Marie Gobet qui lui donne neuf enfants (voir arbre généalogique, fig. 171)². Il était également recteur de la Confrérie du Saint-Esprit de Riaz. Sa piété supposée ne suffit pourtant pas à expliquer l'envoi à Malte de ses deux fils cadets, Jean IV et Jacques I, pour y être reçus dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Les Duding ne peuvent prétendre au rang de chevalier car leur famille n'est pas noble, mais seulement à celui de chapelain hospitalier. S'ils veulent obtenir une commanderie cléricale, ils doivent pourtant montrer patte blanche, en prouvant notamment un lignage de naissances légitimes par «huit quartiers» (fig. 107)³. Ils vont sans doute profiter de la constitution du patriciat à Fribourg dans les années 1630 pour justifier une ascendance de bonne famille, arguant que leurs huit aïeuls sont issus de souches patriciennes. Il semblerait surtout

que ce soit Jean II Gobet, commandeur à Fribourg, qui leur ait ouvert la voie. Plusieurs auteurs rapportent que l'entrée des Duding dans l'Ordre de Malte s'inscrit dans la tradition familiale du côté de leur mère, Marie Gobet, dont la famille peut s'enorgueillir de compter deux chevaliers⁴. Ces deux personnages pourraient être Jean II et François Gobet, que nous supposons être des oncles de Marie.

Jean II Gobet officie d'abord comme aumônier des troupes fribourgeoises au service de la République de Gênes. Sa vocation hiérosolymite s'éveille assez tard et il doit intercéder auprès du Grand Maître à Malte puis du Grand Prieur de la Langue d'Allemagne à Heitersheim pour être accepté⁵. Malgré de nombreuses difficultés, il est ordonné chapelain à Malte en 1624, sa grande érudition jouant en sa faveur et créant ainsi un précédent pour les futurs postulants fribourgeois de basse extraction. Commandeur de Fribourg dès 1628, Jean Gobet y engage des travaux de réparation, tant à l'église qu'à la commanderie⁶. Bon gestionnaire, il reçoit également les commanderies d'Aix-la-Chapelle et de Malines, de même que l'administration de celles de Ratisbonne et Altmühlmünster (D), des commanderies qui reviendront régulièrement dans le giron de la famille Duding-Gobet jusque dans les années 1760. Jean II Gobet quitte Fribourg en 1637 et délègue l'administration à son frère François, qui assume cette charge jusqu'à la nomination du commandeur Bonamy en 1660. Avant son départ, François Gobet a encore le temps de pousser sa nièce Marie à envoyer ses deux fils cadets à Malte en 1657 et d'intercéder en leur faveur auprès des instances supérieures de l'Ordre. Les Duding venaient d'achever leur formation au Collège Saint-Michel, avec leur frère Sulpice qui poursuivra de son côté la tradition familiale en devenant à son tour juré⁷.

1 Cet article doit beaucoup aux contributions de MEYER 1845, CORPATAUX 1918, SEITZ 1910 et BRAUN 2006. Afin d'alléger les notes nous ne les citerons pas à chaque fois.

2 La généalogie de cette famille est complexe en raison de la disparition des registres paroissiaux de Riaz. Grâce à la redécouverte de certains documents, nous avons tout de même pu en clarifier certains aspects (BCUF, Papiers Jean Gremaud, Fa-5, Fragments généalogiques, Famille Duding).

3 AEF, Famille Duding, Armorial I, documents non numérotés: photocopie de l'armorial de Jean IV Duding, conservé au Generallandesarchiv Karlsruhe (GLA 73, Nr 54); armorial original de Jacques IV; reproduction de l'armorial de Nicolas. Les conditions d'admission dans l'Ordre étaient plus sévères pour les chevaliers, dont le lignage était scrupuleusement étudié, que pour les prêtres et les servants. Néanmoins ROMAINMÔTIER explique que «Les Prêtres associés à l'Ordre de Malte peuvent aussi joir de commanderies, quant ils s'assujettissent à leur réception, aux mêmes preuves que les Chevaliers; & comme ces derniers, ils sont divisés en Francs-Chapelains de Grace, & en Francs-Chapelains de Justice.» (ROMAINMÔTIER 1722, 630). Sur la preuve par quartiers et d'autres armoriaux, voir Cat. Exp., *The Order of St. John in Malta, with an exhibition of paintings by Mattia Preti, Painter and Knight, La Valette 1970, 299-303, pl. 45.*

4 MEYER 1845, 58 et CORPATAUX 1918, 92.

5 SEITZ 1910, 107. Voir également ENGEL 1972 qui évoque la difficulté des Suisses à être acceptés dans la Langue d'Allemagne.

6 AEF, C 371 (rapport des «Melioramenta» du commandeur Gobet par les commissaires de l'Ordre, 25.08.1634).

7 AEF, Famille Duding, documents non numérotés.

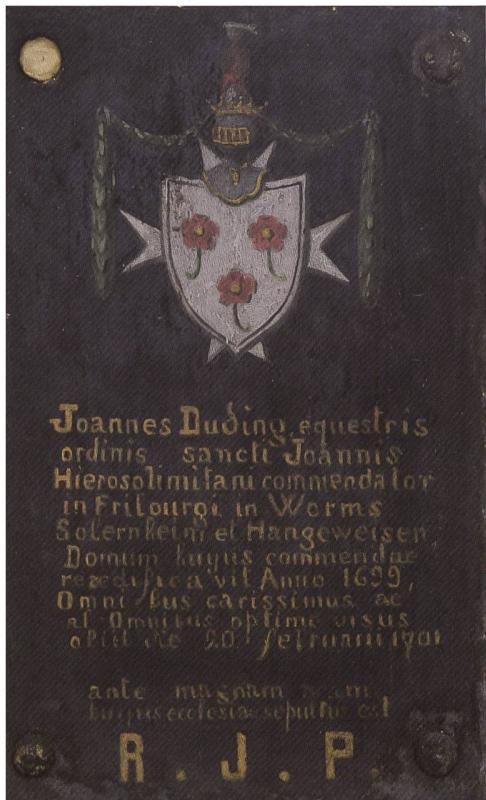


Fig. 103 Epitaphe de Jean IV Duding (1646-1701), repeinte fin XVIII^e/XIX^e s. (Eglise Saint-Jean). – Le dignitaire «reconstruisit la maison de sa commanderie en l'an 1699» et fut également commandeur en Rhénanie-Palatinat, à Worms, Söbernheim et Hangen-Weisheim.

Fig. 104 Portrait du commandeur Jacques I Duding (1643-1716), en évêque de Lausanne (1707-1716), anonyme, années 1710-1720 (MAHF 4031). – Sur le camail noir à liseré violet, attribut de la dignité épiscopale avec la croix pectorale, est cousue la grande croix des huit Béatitudes ou croix de Malte, insigne des membres de l'Ordre équestre de Saint-Jean.



Jean IV Duding (1646-1701): une famille s'installe à la commanderie

Après le décès de Jean II Gobet, la commanderie de Fribourg est octroyée en 1660 à un ecclésiastique maltais, Guillaume Bonamy qui demeure à Malte et délègue l'administration à son frère Jacques, avec l'accord du Grand Maître. Dans les années 1660 les Bonamy s'impliquent dans la gestion de la commanderie fribourgeoise, cherchant par exemple à apaiser les tensions avec ses paroissiens par un concordat en 1664 qui confirme les devoirs de chaque partie. Cependant les deux étrangers ne trouvent pas grâce et font face également à une querelle ouverte avec l'évêque de Lausanne Strambino, qui a même menacé Bonamy d'excommunication en 1663⁸. Les frères Bonamy confient alors leur commanderie au chanoine de Saint-Nicolas Heinrich Fuchs, en conflit avec l'évêque lui aussi mais proche de Leurs Excellences⁹. Nouvel échec. Dans l'ultime espoir de rabibocher la commanderie, les paroissiens, l'évêque et le Chapitre de Saint-Nicolas, Bonamy nomme réisseur Jean IV Duding (fig. 103), un homme de la région qui jouit à Malte des faveurs du Grand Maître et qui est déjà commandeur de Villingen¹⁰. Duding hérite d'une commanderie vétuste

⁸ AEF, C Bund II 30.1 – 30.3. 1663 (correspondance entre Jacques Bonamy et Jean-Baptiste Strambino à propos de la visite de l'église Saint-Jean).

⁹ Il vient en effet d'être démis de ses fonctions de vicaire général pour avoir trop vivement soutenu les revendications du chapitre contre l'évêque (DHS V, 303, s.v. FUCHS, Heinrich). Le Petit Conseil lui confiera plus tard la tâche de rédiger une chronique de Fribourg (FUCHS 1687).

¹⁰ SEITZ 1910, 110-11; BRAUN 2006, 226-227, et actes mentionnant qu'on recherche un nouveau commandeur (AEF C 410.12, 422, 423).

¹¹ AEF C 471.5 (rapport de visite priorale, 22.11.1686); AEF, C 409, 457 (procès avec plaidoyer contre Bonamy, amende de 1844 talents).

¹² AEF, C 572 (spécification des biens) et AEF, C 471.6 (inventaire de 1693). Ce dernier document porte la même cote que l'inventaire de 1766. En outre, la date de 1684 reportée sur la tranche du livre et que reprend SEITZ dans les Regestes est erronée, puisque le document recouvre des dépenses faites jusque dans les années 1690 et qu'il est daté par le sceau des commissaires de l'Ordre en 1693.

¹³ En 1667, Jean IV a emprunté de l'argent à la grand-mère de Claude-Joseph, veuve de Gaspard de Montenach. Les témoins de cet emprunt furent François Gobet, son grand-oncle, et Nicolas de Montenach, père de Claude-Joseph, époux d'Elisabeth Gobet, que nous supposons être la sœur ou la nièce de Marie Gobet (AEF, C 403, 10.08.1667). Notons en revanche qu'il n'existe aucun lien avec Pierre de Montenach (1633-1707), évêque de Lausanne avant Jacques I Duding, ni avec l'épouse de Jacques V, Marie-Elisabeth de Montenach dont les descendants hériteront du domaine de Plaisance, ces trois personnages appartenant à trois branches différentes (<http://www.diesbach.com/sghcf/m/montenach.html>, consulté le 22.05.2014).

¹⁴ CONTINI 2009, 28-35. Voir également les comparaisons avec l'œuvre de Preti permettant une fourchette de datation. L'attribution de ce tableau à Denys Calvaert (Tisoni Calvari) remonte aux années 1830 déjà. Voir KUENLIN 1832, 356 et Ludwig de BOLL-MANN, Guide par la Suisse, Berne 1836, 34.

¹⁵ MEYER 1845, 59.

¹⁶ BRAUN 1988, 158-305.

Fig. 105 Portrait du commandeur Claude-Antoine Duding (1681-1745), en évêque de Lausanne (1716-1745), Meinrad Keller, 1746 (Evêché de Lausanne, Genève et Fribourg). Les armoires de l'évêque en sautoir sur une croix de Malte évoquent seules la double fonction de ce dignitaire très engagé dans ses deux charges.



et délabrée comme le déplore la visite priorale de 1686 – rapport qui conduira à un procès contre Bonamy pour mauvaise gestion et le condamnera à une amende record¹¹. Jean IV commence par rédiger un inventaire des biens de la commanderie, effectue les réparations les plus urgentes à l'église et à la commanderie puis complète les ornements pour le service divin¹². Nommé officiellement commandeur en 1686, il demeure à Malte jusqu'en 1690 et installe dans la maison de Fribourg sa sœur Ursule, qui en devient la gouvernante. Il remet l'administration au fils de sa cousine, le jeune prêtre Claude-Joseph de Montenach¹³. A partir de 1694, Jean IV assume en outre l'administration des trois commanderies de son frère Jacques I, de sorte qu'il tient dix commanderies: Fribourg, Villingen, Leuggern, Tobel, Worms, Söbernheim, Hangen-Weisheim plus Aix-la-Chapelle, Ratisbonne et Altmühlmünster. Les revenus considérables qu'il en tire, ajoutés probablement à une part de l'amende payée par Bonamy, lui permettent de planifier la reconstruction de ses bâtiments fribourgeois.

Fig. 106 Portrait du commandeur Jacques IV Duding (1707-1766), à 40 ans, deux ans après sa nomination à Fribourg, avec camail noir à croix de Malte et croix de commandeur, anonyme, 1747 (MAHF 2003-390).



Jacques I Duding (1643-1716): la commanderie siège épiscopal

Lorsqu'on avait décidé de remplacer Bonamy en 1686, on n'avait pas choisi Jacques I mais

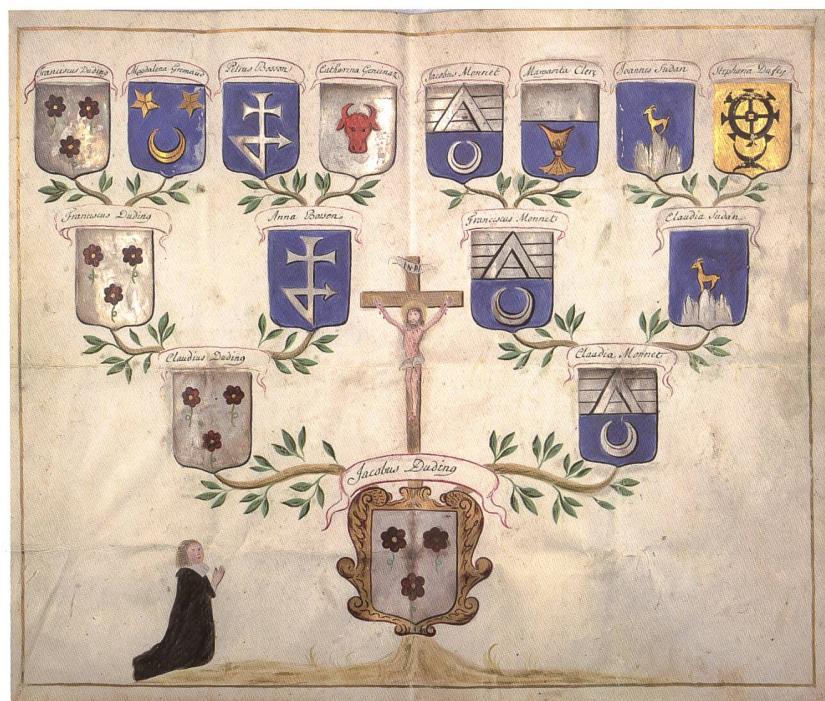


Fig. 107 Certificat d'ascendance de Jacques IV Duding présenté en 1721 devant le Grand Maître à Malte pour la procédure d'admission dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, attestant d'un lignage légitime à huit quartiers honorables comme on l'exigeait alors pour obtenir la dignité de commandeur (AEF, Carton Duding, Armorial 1).

Fig. 108 Portrait de Claude-Joseph Duding (1712-1788), régisseur à Fribourg de 1766 à 1774 et commandeur de Worms, anonyme, 1777 (Musée des Suisses dans le Monde, Penthes).



son jeune frère Jean IV, en dépit des droits usuels d'aînesse. C'est que Jacques I (fig. 104 et 115), érudit, docteur en philosophie, théologie et droit canon, était appelé à assumer bien d'autres charges à Malte, notamment à la cour du Grand

17 Abraham RUCHAT, *Les Délices de la Suisse* (1714), cit. in: CHARDONNENS 2001, 64.

18 «eine wahre Heiligengeist», rapporte SEITZ 1910, 114.

19 MEYER 1845, 59.

20 A ce sujet voir HEINZELMANN 2008 et HEINZELMANN 2012.

21 Voir également la lettre désespérée de Duding au gouvernement fribourgeois avant son départ pour Rome (AEF, G.S. 1764, 22.10.1727).

22 AEF, *Grosse de Bulle*, n° 95, f. 147v-148 (20.05.1701); LAUPER 2012, 115.

23 BRAUN 2006, 230; AEF, C 517 (1770) et 471.6 (Inventaire de 1766).

24 Il faudra attendre 1758 et Joseph-Nicolas de Montenach pour que la crosse revienne dans le giron du Chapitre de Saint-Nicolas (HS I/4, 163).

25 Lettre du 18.04.1738 (BCUF, Notes Gremaud sur les Duding, cit. in: CORPATAUX 1918, 121-23).

26 «Conseiller intime de Son Altesse Sérénissime Monsieur le Prince de Heytersheim» (AEF, RN 679, f. 109).

27 AEF, RM 308, p. 268 (01.07.1757, donation); voir également AEF, RM 312, p. 498 (18.12.1761, entretien du chemin).

Contrairement à ce qu'on affirme depuis plus de 150 ans, l'Adoration des Mages qui orne la nef de l'église Saint-Jean n'est pas l'œuvre du flamand Denys Calvaert mais celle de Mattia Preti (1613-1699). Roberto Contini¹⁴ suppose qu'il s'agit d'une commande des Duding à l'artiste calabrais qui avait débarqué à Malte en 1657 comme peintre officiel de l'Ordre chargé notamment du décor de la co-cathédrale Saint-Jean à La Valette. La même année, les frères Jacques I et Jean IV Duding y accostent pour leur prestation de serment. Ils ont sans doute croisé le peintre. Jacques I devint un personnage important et influent sur l'île. Nommé évêque de Lausanne, a-t-il ramené ce tableau dans ses bagages en 1708? Est-ce une commande de son frère Jean IV liée aux travaux de restauration de sa commanderie et de son église de Fribourg, ce qui correspondrait mieux avec la datation de Contini, soit les années 1680-1690? Est-ce un legs de leur neveu, l'évêque Claude-Antoine Duding, comme l'affirme Meyer¹⁵? Si cette dernière hypothèse est la bonne, Claude-Antoine Duding, arrivé à Malte sept ans après la mort de Preti, aurait acheté une œuvre dont le commanditaire nous est inconnu. La toile est en effet de dimension importante, trop grande pour la commanderie ou l'église où elle est accrochée aujourd'hui. Ensuite les armes Duding, dans l'angle inférieur gauche, sont un surpeint, recouvrant un élément végétal. L'iconographie choisie, l'Adoration des Mages, correspond au patronage de la Langue d'Allemagne. Claude-Antoine aurait-il profité d'un changement de décoration de l'auberge de cette Langue ou de l'une de ses chapelles à La Valette, voire même récupérer cette toile dans l'une des commanderies dont il avait la charge.

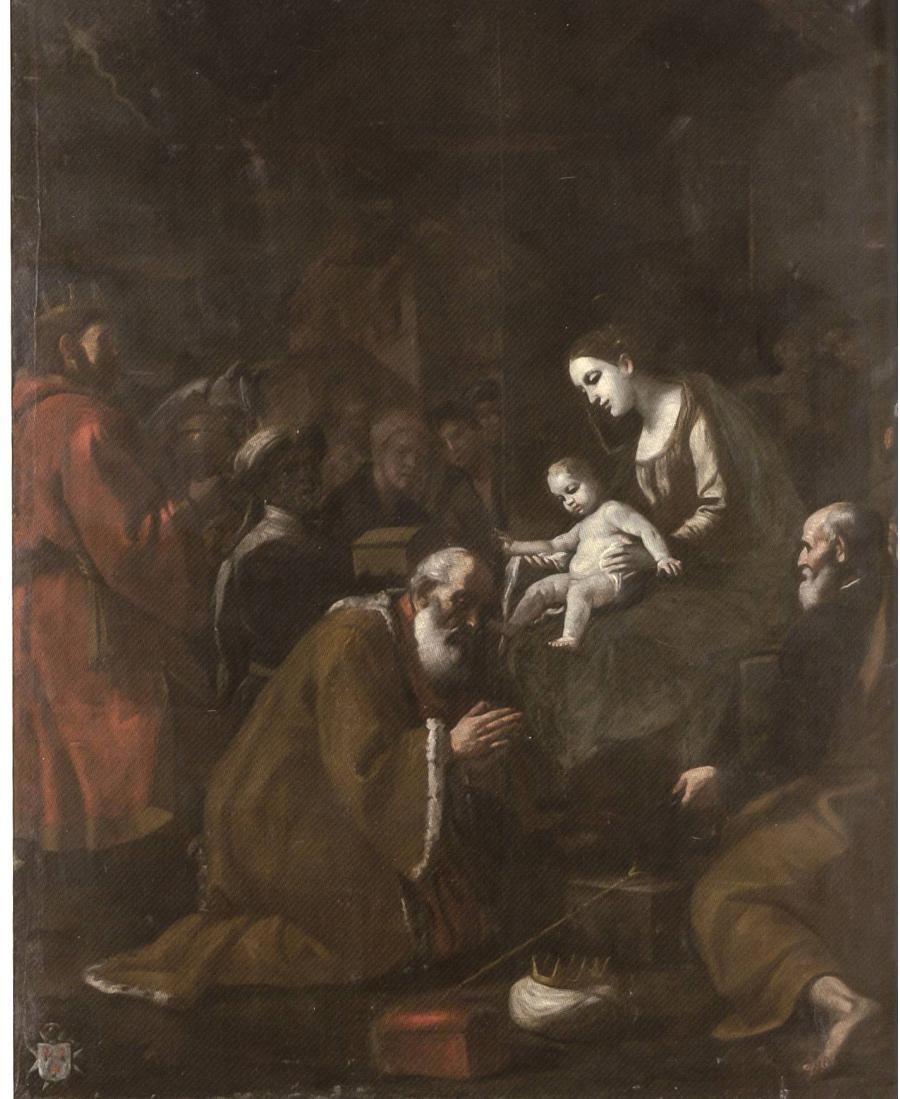


Fig. 109 Mattia Preti, Adoration des Mages, v. 1680-90 (Eglise Saint-Jean).

Maître Cotoner. En 1701, Jacques I reprend donc l'administration de ses propres commanderies ainsi que celles de son petit frère défunt. A Fribourg, leur sœur Ursule continue à faire tourner la maison, soutenue dès 1709 par leur neveu Claude-Antoine Duding, juste arrivé de Malte. Choisi comme évêque de Lausanne en 1707, Jacques I doit rentrer à Fribourg, après 51 ans passés au siège de l'Ordre. Il est auréolé d'un prestige immense, puisqu'il a même été nommé procureur de la Langue d'Allemagne, un titre généralement réservé aux chevaliers nobles. La charge d'évêque apparaît ainsi comme une juste reconnaissance de ses compétences et qualités apostoliques. Mais il faut y voir aussi un choix politique du pape Clément XI, qui refuse Antoine d'Alt, prévôt de Saint-Nicolas, favori notamment du duc de Savoie. Le Souverain Pontife veut-il comme successeur de Pierre de Montenach une nouvelle personnalité fribourgeoise¹⁶? Espère-t-il résoudre du même coup les tensions entre l'Ordre de Malte et l'Évêché, court-circuiter le Chapitre de Saint-Nicolas et

le gouvernement fribourgeois afin d'assurer l'indépendance de la commanderie? Est-ce une volonté de privilégier la compétence et l'érudition plutôt que les titres de noblesse? L'élection «d'un paysan de Gruyère [...] établi par le Pape à la recommandation du Grand Maître de l'Ordre de Malte» est un camouflet au Chapitre de Saint-Nicolas et aux familles patriciennes de Fribourg, comme le suggère l'historien vaudois Abraham Ruchat en 1744: «Cette élection a fait beaucoup murmurer Messieurs de Fribourg. Ils auraient mieux aimé que le Pape leur eût donné pour Evêque un Ecclésiastique de quelqu'une des Maisons Patriciennes de leur Ville. Mais qu'y auraient-ils fait? Résister au Pape, est une hérésie détestable, et les Fribourgeois sont trop bons Catholiques, pour avoir de semblables pensées. Le meilleur parti a été donc d'obéir»¹⁷. De facto, la commanderie de Fribourg devient donc le siège du diocèse de Lausanne, à une époque où les évêques n'ont pas de résidence épiscopale attitrée. Jacques I fait honneur à sa réputation maltaise de saint homme¹⁸: il visite son diocèse,

28 LAUPER 2012, 238.

29 Jacques est son prénom usuel selon la reconnaissance de biens de Nicolas Duding, frère de Jacques [V], à Vuippens, le 19.05.1767 (AEF, Grosse de Vuippens 61, f. 76v-81v).

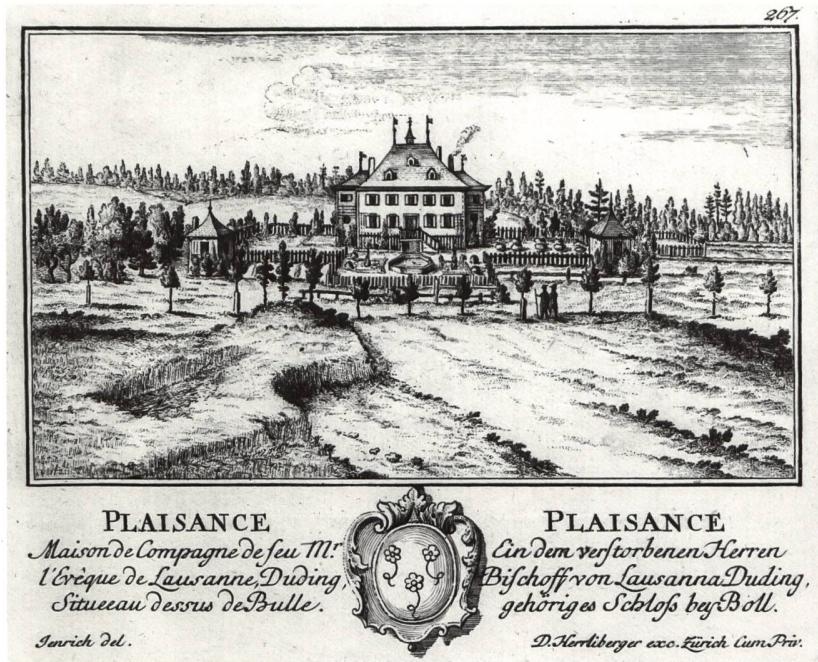
30 AEF, C 471.6.

31 Jean-Jacques ROUSSEAU, *Les Confessions*, 1^{re} partie, Livre 6^e, 130 (Bibliothèque et Archives de l'Assemblée nationale S 6049); Claude MACHEREL, *Le mystère de Mister Dudding*, in: Actes de la recherche en sciences sociales 78 (juin 1989), *L'amour des noms*, 24-30.

améliore la formation des prêtres et s'implique pour éviter une nouvelle guerre religieuse au sein de la Confédération, tout en n'oubliant jamais son église paroissiale de Saint-Jean et son voeu d'hospitalité. Mais après deux ans, surchargé, il est contraint d'abandonner la commanderie à son neveu Claude-Antoine, tout en le préparant aussi pour sa succession à l'Évêché.

Claude-Antoine (1681-1745): «le bienfaiteur de la Planche»¹⁹

Claude-Antoine (fig. 105), entré dans l'Ordre de Malte à 12 ans, fait ses études à Dillingen, où il est ordonné prêtre. Contrairement à ses oncles qui avaient effectué leur noviciat à Malte, il n'y passe que les trois années obligatoires en tant que chapelain sur les galères maltaises, où il fait toutefois preuve de bravoure et de charité. La stratégie est payante, puisque malgré son retour à Fribourg il obtient différentes charges, dont la prestigieuse fonction de vicaire général du Grand Prieuré d'Allemagne. Officiellement commandeur de Fribourg en 1710, il dépense sans compter, agrandissant et ornant l'église (nouvel autel et nouvel orgue) et construisant même en 1713-14 une cure pour le prêtre desservant de Saint-Jean, jusque-là logé dans la commanderie²⁰ (fig. 102). Claude-Antoine conserve le même dynamisme quand le pape Clément XI lui accorde, à lui aussi, le diocèse de Lausanne en 1716, au grand dam du Chapitre de Saint-Nicolas qui ne cessera de lui mettre des bâtons dans les roues. Le conflit entre Saint-Jean et Saint-Nicolas est ancien puisqu'il est antérieur à la fondation de la paroisse de la Planche en 1511, mais il atteint son paroxysme sous Claude-Antoine. Cherchant l'apaisement, l'évêque commandeur propose en 1719 un concordat qui place la collégiale Saint-Nicolas, son prévôt, son chapitre et ses paroisses directement sous l'autorité du pape, et non plus sous celle de l'évêque. Il devra tout de même se rendre personnellement à Rome en 1727 pour imposer son point de vue et régler le conflit²¹. Le prélat s'implique à tous les niveaux dans sa charge, du plus bas quand il visite lui-même les malades, au plus haut quand il rédige une histoire du diocèse réfutant celle du protestant Ruchat. Il publie plusieurs lettres pastorales, un nouveau catéchisme, prêche pour diffuser la foi et réfuter les dérives jansénistes, visite les églises de son diocèse. Les plaintes des habitants de la Planche



contre des commandeurs négligents ne sont que de mauvais souvenirs. Claude-Antoine jouit même d'un prestige certain auprès des souverains d'Europe comme le roi de France et le pape Benoît XIII qui l'élève au rang d'évêque-assistant du Saint-Siège. Attaqué lui aussi sur l'origine terrienne de sa famille, Claude-Antoine Duding répondra par un épiscopat irréprochable, par le faste donné au complexe de la Planche, mais également par la métamorphose du domaine familial de Plaisance. De «pièce de terre» rachetée morceau par morceau par son grand-père aux frères de sa première épouse Marguerite Gremaud, il a fait un véritable petit domaine «patricien» avec manoir digne d'un évêque de Lausanne²² (fig. 110).

Jacques IV (1707-1766) et les descendants Gremaud: la fin d'une dynastie

Comme ses prédécesseurs, Claude-Antoine prépare sa retraite dès 1738 et aimerait qu'un Duding lui succède. Ses petits-neveux, descendants de Marie Gremaud, poursuivent la tradition et deux d'entre eux vont prêter serment à l'Ordre de Malte. Parmi ceux-ci, Claude-Joseph est encore aux études et n'entrera dans l'Ordre qu'en 1743 – il se révélera dans tous les cas peu doué pour la direction d'une commanderie, contraint à fondre sa vaisselle pour offrir des chandeliers et

Fig. 110 Le manoir de Plaisance à Riaz, dessin de Jenrich, gravé par David Herrliberger et publié à Bâle en 1758 dans sa Topographie der Eidgenossenschaft, pl. 267. – Construite en 1717 pour le commandeur et évêque Claude-Antoine Duding et dotée d'un petit oratoire, cette maison de campagne a été agrandie en 1904 pour Edmond-Marie Houitte de la Chesnais et fut dès 1920 la résidence du comte et peintre animalier Xavier de Poret (1894-1975).



Fig. 111 Sceau-matrice de l'évêque Claude-Antoine Duding, avec ses armes épiscopales en sautoir sur une croix de Malte, vers 1716 (MAHF 3753).

un encensoir à l'église Saint-Jean²³. L'évêque place tous ses espoirs plutôt sur Jacques IV (fig. 106) avec qui il entretient une correspondance régulière. Mais c'est sans compter sur les manœuvres à Malte du chevalier Joseph Griset de Forel qui intrigue depuis longtemps contre les Duding pour offrir la crosse épiscopale au prévôt de Saint-Nicolas. Claude-Antoine cherche surtout à pérenniser l'influence de l'Ordre de Malte sur la nomination de l'évêque du diocèse lausannois²⁴. Cependant, son «poulain» Jacques IV affirme clairement dans ses lettres n'avoir aucun goût pour cette tâche: «J'aime la tranquillité en faisant mon devoir dans notre ordre [...] Votre Grandeur fera fort bien de chercher le moyen de se défaire de l'évêché sans aucun égard à moy»²⁵. Il préfère revenir à Fribourg comme commandeur en 1745, à la mort de son petit-cousin Claude-Antoine, dont il s'efforce de poursuivre l'œuvre d'embellissement de la commanderie mais surtout d'éponger les dettes grâce aux revenus de ses sept autres commanderies. Fatigué, il remet l'administration en 1763 à son frère Jean-Joseph II, qui avait préféré un doctorat en droit à la prêtre et officiait comme conseiller du Grand Prieur d'Allemagne²⁶, ce qui démontre les liens entretenus même par les laïcs de la famille Duding avec l'Ordre. Jean-Joseph II est lui aussi porté en haute estime par Leurs Excel-lences de Fribourg, qui lui octroient pour services rendus («consideratio») le 1^{er} janvier 1757, le domaine de Courtaney à Avry, qui n'est alors qu'un pré²⁷. En 1763, en même temps qu'il prend en charge la commanderie, Jean-Joseph y fait édifier une maison de campagne typique (fig. 112), œuvre de Joseph Mathis, neveu de Sinèse Mathis, l'un des auteurs de la réédification des bâtiments de la Planche dans les années 1690²⁸.

En 1766, suite aux décès de Jacques IV et de Jean-Joseph II, seul un régisseur est nommé, Claude-Joseph Duding (fig. 108). Rapidement endetté, il se retire dans sa commanderie de Worms, confiant l'administration à son neveu Jacques V²⁹, un laïc, bourgeois de Fribourg depuis 1783 qui se contente de gérer le quotidien jusqu'à l'arrivée d'un nouveau commandeur en 1774, Josef Anton Streicher. Nicolas, le dernier Duding membre de l'Ordre de Malte, commandeur de Ratisbonne et Altmühlmünster, de retour en Suisse depuis peu, aurait pu



Fig. 112 Manoir de Courtaney (Avry), construit en 1763 par le maître-maçon Joseph Mathis pour Jean-Joseph II Duding, régisseur de la commanderie de Fribourg. Son fils Jacques V et sa femme Marie-Elisabeth de Montenach, sans descendance, transmettront cette maison de campagne confortable à leur cousin François d'Uffleger, conseiller et chevalier de St-Louis. Le domaine est propriété de la famille de Bourgknecht depuis 1905.

briguer ce poste mais il décède avant l'élection. La nomination de Streicher signifie la fin des Duding à la tête de la commanderie de Fribourg. Cette issue n'a rien d'étonnant. A la lumière des dettes accumulées par Claude-Joseph, l'Ordre pouvait se montrer déçu de la gestion de la commanderie. Ensuite, le dernier administrateur, Jacques V, n'était ni prêtre ni chevalier de Malte. Et surtout il ne restait plus aucun descendant mâle de François II Duding pour poursuivre la tradition familiale.

Pendant 80 ans, les Duding se seront démenés pour relever la commanderie fribourgeoise de la ruine et s'élever dans la hiérarchie de l'Ordre équestre de Saint-Jean. Tout cela paraît vain puisqu'en 1825, en même temps que leur lignée disparaît avec la mort de Jacques V, l'ordre de

Malte baisse pavillon sur Fribourg. Les Duding auront cependant laissé, avec «leur» commanderie, le manoir de Plaisance et celui de Courtaney, trois «monuments» à la gloire de leur famille. Commandeurs issus du monde rural, sacrés princes d'empire et comtes de Lausanne de par leur dignité épiscopale, les Duding dé-doublés en ont fait rêver plus d'un. «Je m'appelle Dudding et l'on m'appelle la M. Dudding»: c'est sous cette fausse identité que Jean-Jacques Rousseau confessera s'être présenté en galante compagnie sur le chemin de sa guérison miraculeuse, en septembre 1737³¹.



Fig. 113-114 Joseph Müller, encensoir et navette en argent, réalisés peu après 1766 en fondant de la vaisselle en argent de la commanderie et grâce à un don de Claude-Joseph Duding, nommé régisseur à cette date (Eglise Saint-Jean).



Zusammenfassung

Durch seine Vermählung mit Marie Gobet, der Nichte des Freiburger Komturs Jean Gobet, legt François II Duding den Grundstein einer wahren Dynastie von Komturen des Malteserordens. Seine Söhne, Enkel, Urenkel und Ururenkel bewohnen und besorgen die Gebäude der Freiburger Kommande von 1686 bis 1766, zum Glanz des Hauses und auch zum eigenen Ruhm. Ausgabenfreudig ohne zu zählen – manchmal etwas zu sehr, in den Augen ihrer Oberen – erneuern und unterhalten sie die Gebäude, stattten die Kirche aus und verwalten die Güter des Malteserordens in Freiburg. Zwei Vertreter der Familie, Jacques I und Claude-Antoine Duding, werden Bischöfe und machen das Haus auf der Matte zum Bischofssitz.